

Délibération n°2024-179

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 19 décembre 2024)**

Date de convocation : 05/12/2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 19 décembre 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, M. PINOUT Bernard représente M. GARROCQ Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

Absents ou excusés : M. AUSSANT Claude, Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, Mme CLAVIER Hélène, M. ESQUER Philippe, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent

Pouvoirs : M. AUSSANT Claude donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel
Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane
M. ESQUER Philippe donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. LABERNADIE Patrick donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. CARRERE Jean-Bernard

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE, POUR UNE PARTIE DE SON TEMPS DE TRAVAIL, AUPRES DE LA COMMUNE DES EAUX-BONNES

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

Le Président expose au Conseil le projet de mise à disposition d'un agent employé par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, éducateur de jeunes enfants au sein de la crèche de Laruns, au sein des services de la Commune des Eaux-Bonnes pour assurer la direction de la crèche « Les Eterlous » située à Gourette.

Ce projet a été établi en partenariat avec la Commune des Eaux-Bonnes pour sécuriser l'ouverture de cette offre saisonnière d'accueil d'enfants sur la station. Le recrutement ayant notamment été réalisé conjointement.

La mise à disposition prendrait effet du 11 décembre 2024 jusqu'au 11 avril 2025, selon le planning qui sera annexé à la convention présentée.

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

AUTORISE la signature de la convention de mise à disposition figurant en annexe avec la Communes des Eaux-Bonnes.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

